

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT
AUX SERVICES D'INFORMATION JURIDIQUE HOSPIMEDIA RÉPONSE EXPERT
(« CGA »)

1. Préambule

HOSPIMEDIA Réponse Expert propose des services d'information juridique (les « Services ») permettant à ses abonnés, en ce compris l'établissement titulaire de l'abonnement (l'« Abonné ») et les membres de son personnel désignés comme utilisateurs (les « Utilisateurs ») d'obtenir des réponses dans les domaines suivants : droit de la fonction publique, qualité et gestion des risques, droit administratif, droits des patients, droit pénal, droit des contrats, commande publique, organisation interne des établissements, ressources humaines.

Les Services proposés par HOSPIMEDIA Réponse Expert sont accessibles par téléphone et par email, ainsi que via son site Internet à l'adresse URL : <https://reponse-expert.hospimedia.fr> (le « Site Internet »).

2. Objet des CGA – Stipulations générales

2.1 Objet des CGA

Les présentes conditions générales d'abonnement aux services d'information juridique (« CGA » ou « Contrat ») définissent les conditions d'utilisation des Services par l'Abonné, dont ce dernier déclare avoir pris connaissance.

Les CGA, et le devis sont partie intégrante du Contrat d'abonnement (le « Contrat d'Abonnement »).

2.2 Modification des CGA

HOSPIMEDIA Réponse Expert se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGA sous réserve d'en avertir l'Abonné au moins un mois à l'avance.

2.3 Description de l'abonnement

La souscription d'un abonnement aux Services permet à l'Abonné et ses Utilisateurs :

- d'être mis en relation directe avec des experts juridiques d'HOSPIMEDIA Réponse Expert afin de répondre à des questions soulevant des problématiques juridiques ;
- de recevoir chaque mois une veille juridique sur les adresses e-mail de l'Abonné et ses Utilisateurs et de ses Utilisateurs, comprenant des réponses à des questions récemment posées, des éclairages d'experts et des focus sur les dernières réglementations.

L'abonnement étant mutualisé, sont considérés comme abonnés aux Services l'Abonné et ses Utilisateurs, à la condition que ces derniers aient été signalés à HOSPIMEDIA Réponse Expert et acceptés par cette dernière.

L'abonnement peut recouvrir deux formules différentes, limité à un certain nombre de questions, ou illimité, tel que précisé sur le Contrat d'Abonnement. Dans le cas des abonnements limités, il est entendu qu'une même question peut comporter plusieurs problématiques juridiques sous-jacentes qui donneront lieu au décompte de plusieurs questions.

Les Services sont fournis via un numéro de téléphone et une adresse email dédiés, du lundi au vendredi (hors jour férié), de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Après réception de la question, la réponse est formulée par HOSPIMEDIA Réponse Expert dans un délai de 24 à 72 heures ouvrées. Une extension de délai peut être demandée par HOSPIMEDIA Réponse Expert auprès de l'Abonné ou de ses Utilisateurs en cas de question présentant une complexité particulière.

Les Utilisateurs peuvent soumettre leurs questions via e-mail dès lors que cet email est identifié par HOSPIMEDIA Réponse Expert comme faisant partie des Utilisateurs.

L'Abonné et Utilisateurs devront toujours formuler leur question par e-mail adressé à HOSPIMEDIA Réponse Expert afin d'assurer la bonne gestion de leur demande.

HOSPIMEDIA Réponse Expert fournit ses meilleurs efforts pour répondre aux problématiques des Abonnés et Utilisateurs, lorsqu'elles figurent parmi les thématiques mentionnées en préambule des CGA, et n'est pas tenue d'apporter une réponse lorsque la question s'inscrit en dehors de son champ de compétence. En tout état de cause, l'Abonné ou ses Utilisateurs sont invités à échanger avec les experts juridiques afin de savoir si la demande entre dans leur champ de compétences de ces derniers. Si cela s'avère ne pas être le cas, la question pourra être librement refusée par les experts juridiques, sans qu'HOSPIMEDIA Réponse Expert ne puisse encourir aucune responsabilité de ce fait.

Il est entendu qu'HOSPIMEDIA Réponse Expert ne fournit que des réponses techniques à des questions posées par l'Abonné ou ses Utilisateurs, et ne fournit en aucun cas de conseil personnalisé, recommandation, préconisation ou conduite à tenir sur la base de ces informations. A ce titre, en application de l'article « Responsabilité » des présentes CGA, la responsabilité d'HOSPIMEDIA Réponse Expert ne saurait être engagée.

L'Abonné et Utilisateurs peuvent se désabonner à tout moment de la veille juridique d'HOSPIMEDIA Réponse Expert en cliquant sur le lien prévu au bas de l'e-mail comportant cette veille.

2.4 Sous-traitance

Les Services sont fournis par HOSPIMEDIA Réponse Expert. Toutefois, il est entendu que cette dernière peut faire appel à des juristes experts externes pour répondre aux problématiques spécifiques soumises par l'Abonnés ou les Utilisateurs. Il est entendu que ces prestataires externes sont soumis au secret professionnel et au respect de la réglementation générale sur la protection des données personnelles au même titre que les juristes experts internes d'HOSPIMEDIA Réponse Expert.

3. Mise en service de l'abonnement

La date de démarrage de l'abonnement est déterminée selon l'un des critères suivants, dans l'ordre de priorité:

- la date de mise en service souhaitée, telle que renseignée par le Client dans le champ prévu à cet effet;
- à défaut, la date de signature du contrat d'abonnement.

La date de démarrage de l'abonnement détermine la date de début de la période de facturation. Au moment de la signature du contrat d'abonnement dûment complété et signé, le Client désigne également un contact référent, chargé de la relation avec HOSPIMEDIA, ainsi qu'un contact facturation.

Le Client s'engage à fournir à HOSPIMEDIA, dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la date de démarrage de l'abonnement :

- l'ensemble des informations nécessaires à la facturation, notamment les coordonnées de facturation, le numéro de commande (le cas échéant) et tout autre élément requis pour l'établissement de la facture ; - le fichier annexe intitulé « Liste des établissements compris au contrat et utilisateurs associés », dûment complété, permettant l'identification des utilisateurs autorisés à bénéficier des accès prévus au contrat.

À défaut de réception de ces éléments dans le délai imparti, HOSPIMEDIA se réserve le droit d'éditer et d'envoyer la facture sur la base des informations en sa possession et/ou d'ouvrir les accès sur la base des informations disponibles.

Toute facture émise par HOSPIMEDIA est exigible dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de sa date d'émission.

Dès signature du Contrat d'Abonnement par voie électronique, HOSPIMEDIA Réponse Expert fournit le numéro de téléphone ainsi que l'adresse email dédiés à la mise en relation de l'Abonné et ses Utilisateurs avec les experts juridiques.

4. Conditions financières

4.1 Prix

En contrepartie des Services fournis par HOSPIMEDIA Réponse Expert, l'Abonné verse à HOSPIMEDIA Réponse Expert une redevance d'abonnement dont la périodicité de facturation et le montant sont fixés dans le Contrat d'Abonnement, sauf précision contraire confirmée par écrit entre les parties.

4.2 Mode de règlement, facturation et intérêts moratoires

Les règlements s'effectuent par chèque, virement ou mandat administratif et sont exigibles, à chaque fois au titre de la période concernée, dès la date de première mise en service.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. À défaut de paiement dans un délai de 30 jours à la date d'émission de la facture, HOSPIMEDIA aura la possibilité de suspendre l'accès de l'abonné à la Plate-forme jusqu'à réception du paiement.

4.3 Révision du prix

Le prix est révisé de plein droit au 1^{er} janvier de chaque année civile, à raison de 3,5 % par rapport au prix de l'année précédente.

5. Responsabilité

5.1 Responsabilité d'HOSPIMEDIA Réponse Expert

HOSPIMEDIA Réponse Expert fait ses meilleurs efforts pour sélectionner des sources fiables et pertinentes pour réaliser ses veilles.

HOSPIMEDIA Réponse Expert ne saurait être tenue pour responsable des contenus qu'elle n'a pas directement créés ou produits et notamment de leur véracité, de leur pertinence ou de toute erreur ou omission qu'ils pourraient comporter. HOSPIMEDIA Réponse Expert ne garantit pas le bon fonctionnement et l'accessibilité des sites hébergeant le contenu accessible via le Site Internet.

De plus, elle ne peut être tenue responsable de l'usage que l'Abonné ou ses Utilisateurs font des Services, des actions et des décisions prises par ces derniers à la suite des réponses livrées par ses experts juridiques, de l'interprétation par ces derniers des informations mises à leur disposition, ou encore des actes et conseils qu'ils pourraient en déduire dans le cadre de leur pratique professionnelle. L'obligation de fournir l'accès au service d'informations juridiques se limite à une obligation de moyens. HOSPIMEDIA Réponse Expert ne pourra être tenu responsable, envers l'Abonné ou ses Utilisateurs, de tous préjudices indirects (et notamment préjudice commercial, perte d'image, coût d'exploitation supplémentaire, perte de clientèle etc.). En toute hypothèse, le montant total de la responsabilité d'HOSPIMEDIA Réponse Expert envers l'Abonné ou ses Utilisateurs au titre des présentes CGA ne pourra, en aucune manière, excéder le montant total effectivement versé à HOSPIMEDIA Réponse Expert par l'Abonné ou ses Utilisateurs au titre du Contrat au cours des six derniers mois ayant précédé la survenance du fait générateur de la responsabilité de HOSPIMEDIA Réponse Expert et ce, quel que soit le fondement de cette responsabilité.

HOSPIMEDIA Réponse Expert ne peut en aucun cas garantir que les Services ne subiront aucune interruption.

Enfin, les informations que l'Abonné ou ses Utilisateurs obtiennent dans le cadre des Services, que ce soit par téléphone ou par e-mail, ne donnent droit à aucune garantie de la part d'HOSPIMEDIA Réponse Expert dans tous les cas où elle n'est pas productrice de ces informations.

HOSPIMEDIA Réponse Expert, et aucune partie tierce participant à la fourniture des Services, ne seront tenus responsables en cas de défaillance ou de retard dans l'exécution de leur obligation au titre des CGA résultant de causes indépendantes de leur volonté, y compris et sans limitation aucune de cas de force majeure (actes des autorités civiles ou militaires, incendie, inondation, séisme, émeute, guerre, acte de sabotage, défaillance de réseau, interruption totale ou partielle du réseau, troubles sociaux, attentats, calamités publiques, destruction du Site Internet, dysfonctionnement de matériel, erreur de codage de fichier électronique, limite

de logiciel ou incapacité d'obtenir des services de télécommunication), pour autant toutefois que les parties concernées prennent toute disposition raisonnable afin d'atténuer les effets résultant desdites situations.

5.2 Responsabilité de l'Abonné et/ou de ses Utilisateurs

Les Services sont strictement réservés à l'Abonné et ses Utilisateurs, et disposant d'un identifiant et d'un code d'accès. Le nombre de titulaires d'un identifiant au sein de l'établissement.

L'Abonné est seul responsable de l'utilisation faite à partir de son compte ou ceux de ses Utilisateurs. Il s'engage, pour son compte et celui de ses Utilisateurs, à veiller à ce que les identifiants et les moyens de contact liés aux Services ne soient pas divulgués sous quelque forme que ce soit en dehors de l'établissement.

L'Abonné s'engage à désactiver l'accès aux Services à ses Utilisateurs qui viendraient à quitter l'établissement. L'Abonné est informé, et s'engage à en informer ses Utilisateurs, qu'HOSPIMEDIA Réponse Experts ne pourra désactiver l'accès aux Services d'un Utilisateur sans instruction expresse de l'Abonné.

L'Abonné s'engage à signaler à HOSPIMEDIA Réponse Expert tout cas de fraude ou de consultation du service non autorisé dont il aurait eu connaissance. L'Abonné s'engage à n'utiliser le service que pour l'information en interne de ses personnels, excluant toute redistribution externe et toute utilisation automatisée.

L'Abonné s'interdit de permettre à des tiers d'exploiter le service, par quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit.

L'Abonné s'engage à respecter et faire respecter tout accès sécurisé, et plus généralement de ne pas entraver ou perturber l'accès et le fonctionnement des Services et des moyens techniques correspondant.

5.3 Propriété intellectuelle

L'Abonné s'engage, pour son compte et celui de ses personnels, à respecter les règles de propriété intellectuelle des divers contenus proposés sur le Site Internet et de manière générale dans le cadre des Services, c'est-à-dire :

- ne pas copier, diffuser, vendre, publier, reproduire, résumer, modifier, altérer, sans autorisation préalable de l'éditeur, quelque article, titre, application, logiciel, logo, marque, information ou illustration, pour un usage autre qu'interne à l'établissement ;
- à ne pas recopier tout ou partie du Site Internet sur un autre site ;
- à ne pas enlever toute mention de propriété intellectuelle incorporée dans le service.

HOSPIMEDIA Réponse Expert possède les droits de propriété intellectuelle ou les droits similaires sur les informations et services. L'Abonné n'acquerra en aucun cas de tels droits sur les informations et services du fait de ce Contrat.

HOSPIMEDIA Réponse Expert veille à ce que les échanges entre l'Abonné et les experts juridiques soient strictement confidentiels. Toutes les questions posées et les réponses apportées seront uniquement consultables par l'Abonné et les experts juridiques, via le Site Internet.

HOSPIMEDIA Réponse Expert travaille avec des experts juridiques impartiaux, qui ne sont en aucun cas partie prenante dans le cadre de la fourniture des réponses juridiques à l'Abonné.

6. Durée

6.1 Durée du Contrat d'abonnement

Reconduction Tacite

Le présent Contrat prendra effet à la date de signature par l'Abonné du Contrat d'Abonnement ou à la date de mise en service souhaitée, telle que renseignée par le Client dans le champ prévu à cet effet (se référer à la clause 3 des présentes CGA "Mise en oeuvre de l'abonnement et ouverture des accès") . Sauf conditions particulières indiquées dans le contrat, il est conclu pour une durée initiale de douze mois à compter de la date de démarrage de l'abonnement, et est tacitement reconduit par périodes successives de douze mois.

Le Contrat peut être résilié par lettre recommandée avec accusé de réception de l'une ou l'autre des parties, deux mois avant chaque échéance contractuelle.

6.2 Suspension des Services

En cas de défaut de paiement tel que prévu en article 4.2 des présentes CGA, ou en cas d'utilisation abusive ou frauduleuse des Services, HOSPIMEDIA Réponse Expert se réserve le droit de suspendre les Services, après information de l'Abonné.

7. Règlement des litiges

Les présentes CGA sont soumises au droit français. Tout litige né de l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes CGA donnera lieu à une tentative de règlement amiable entre les parties. A défaut d'accord amiable, le litige sera, en tout état de cause, de la compétence exclusive des Tribunaux de Lille.

8. Protection des données personnelles

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, HOSPIMEDIA Réponse Expert et l'Abonné s'engagent à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles en ce inclus les stipulations définies au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données personnelles et à la libre circulation de ces données, dit « Règlement Européen » et toute réglementation subséquente (la « Loi »).

Pour la fourniture des Services, HOSPIMEDIA Réponse Expert sera amenée à traiter des données personnelles pour le compte et selon les instructions de l'Abonné. L'Abonné agit dans ce cadre en tant que responsable de traitement et HOSPIMEDIA Réponse Expert en tant que son sous-traitant au sens de la Loi.

A ce titre, HOSPIMEDIA Réponse Expert s'engage à traiter les données personnelles confiées par l'Abonné dans le respect de ses instructions et des stipulations prévues à l'[Annexe](#) Protection des données personnelles des CGA, ce que HOSPIMEDIA Réponse Expert déclare expressément être en mesure de respecter.